

Patinoire et halle de curling d'Ycoor à Crans-Montana

- Financement

En date du 14 décembre 2011, l'Assemblée des délégués de l'Association des Communes de Crans-Montana a voté un crédit d'engagement de CHF 17'236'231.00 pour le nouveau projet de patinoire et halle de curling d'Ycoor à Crans-Montana.

Conformément à l'article 34 des statuts de l'Association des Communes de Crans-Montana, cette décision est soumise au référendum facultatif.

Le délai référendaire est fixé à 60 jours dès la publication au pilier public. Le lieu de dépôt de la demande et des signatures est au siège de l'Association des Communes de Crans-Montana, Route de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana.

Crans-Montana, le 7 mai 2012

Association des Communes de Crans-Montana (ACCM)